



Assemblée Générale du 12 mai 2021 : RAPPORT DE GESTION

L'année 2020 est une année marquée par la pandémie de la Covid 19 : deux confinements, arrêt partiel ou complet de certaines activités, télétravail et règles sanitaires.

L'équipe d'Énerg'lttre a cependant pu, lentement mais sûrement, affiner des offres en tant que tiers-investisseur, et spécialement celles relatives aux toitures PV du centre sportif de Virginal (Sport'lttre) et aux écoles libres de Virginal et d'lttre.

Ces projets vous ont été présentés par Xavier Vanwijck lors de notre Assemblée Générale extraordinaire du 3 février dernier ; nous n'y reviendrons pas maintenant. Sachez cependant que le marché public pour le premier de ces deux projets nous a été octroyé et que la toiture du centre sportif sera équipée avant l'été. Quant au second, il sera bientôt également soumis à marché public auquel nous allons répondre. Notre société coopérative acquiert ainsi des premières expériences utiles, qui , nous l'espérons, auront une valeur exemplative et incitative.

Deux administrateurs ayant souhaité démissionner à l'AG initialement prévue en octobre 2020 (mais finalement reportée en février 2021) pour des motifs personnels, trois candidats avaient été approchés et avaient émis le souhait de se présenter à vos suffrages. L'un d'eux, Christophe Jolly, sachant qu'il était partie prenante d'un projet éolien en tant que propriétaire terrien, avait expressément émis des réserves. A la demande du CA, il a souligné qu'il respecterait un devoir de réserve strict lors de toute discussion à ce sujet au sein de la coopérative. Il était néanmoins très intéressé à s'engager dans le Conseil d'Administration, spécialement pour des projets de (micro)biométhanisation dans le village, car c'est un sujet qu'il maîtrise bien. Vous

avez à une très large majorité voté pour ces trois nouveaux administrateurs en février dernier ; il vous reste maintenant à voter la décharge des mandats des administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé.

Du point de vue financier, l'année se clôture par une perte de l'exercice de EUR 1.344,58 (dont notamment EUR 550 d'amortissements, le reste étant dû à des frais généraux ordinaires) que nous vous proposons de reporter à nouveau. Compte tenu de la perte reportée de 2019 (EUR 2.041,06), la perte reportée de l'exercice 2020 s'élèvera alors à EUR 3.385,64.

Il est évident que compte tenu des projets qui vont aboutir en 2021, la physionomie des comptes 2021 sera très différente et devrait indiquer une dynamique profitable.

Outre les projets mentionnés ci-dessus, nous avons encore dans nos tiroirs en 2021 le projet PV d'Interyacht, l'approche des écoles communales de l'entité, l'équipement de la Maison Rurale d'Haut-Ittre, le projet hydro à l'écluse 5F (mais celui-ci semble peu rentable), l'étude du potentiel de biométhanisation, l'offre de collaboration avec l'In BW, etc. Nous vous tiendrons régulièrement informés également du suivi du projet éolien de VDH Dev à Haut-Ittre . Enfin, nous continuons à prospecter tous azimuts afin d'obtenir de futurs contrats dans le cadre de notre mission générale de promotion des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

D'ici la fin de l'année, si la situation sanitaire le permet, nous allons organiser avec le Comité de Pilotage du PAEDC une conférence sur les aides et primes de la Région Wallonne en matière d'énergie.

Merci de votre confiance.

Ittre, le 23 avril 2021

Le Conseil d'Administration :

Didier Vandermeersch, Johanna D'Heroncourt, Georges Braive, Carine de Lichtervelde, Marc Nachtegale, Sophie Peeterbroeck, Christophe Jolly.